

États financiers intermédiaires  
(non audités)

---

# Régime d'épargne-études Génération

(anciennement Régime fiduciaire  
d'épargne-études Global)

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022

# Régime d'épargne-études Génération

États financiers intermédiaires (non audités)

30 septembre 2022

---

## Table des matières

États de la situation financière (non audités) .....	4
États du résultat global (non audités) .....	5
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires .....	6
Tableaux des flux de trésorerie (non audité) .....	7
Annexe du portefeuille (non auditée) .....	8-13
Notes annexes (non auditées) .....	14-23

**Avis :**

***Les présents états financiers intermédiaires  
n'ont pas été audités ni examinés par les  
auditeurs externes du Régime.***

# Régime d'épargne-études Génération

## États de la situation financière (non audités)

Au 30 septembre 2022 et au 31 mars 2022

	Au 30 septembre 2022	Au 31 mars 2022
	\$	\$
	[non audité]	Audité
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20,016,742	40,156,146
Placements à la juste valeur (note 6)	637,227,816	689,277,355
Subventions à recevoir (note 2)	477,376	677,662
Dividendes à recevoir	149,925	183,986
Intérêts à recevoir	3,911,827	3,654,893
	<b>661,783,686</b>	<b>733,950,042</b>
<b>Passif</b>		
Créditeurs	2,288,963	1,552,721
Somme à verser au Régime d'épargne-études Avancé (note 4)	33,293	113,745
Somme à verser à la Fondation fiduciaire d'épargne-études Global (note 4)	5,428,166	3,543,709
Somme à verser au gestionnaire du fonds – Les actifs de croissance Global Inc. (note 4)	480,726	362,110
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>	<b>653,552,538</b>	<b>728,377,757</b>
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires représenté par :</b>		
Cotisations des souscripteurs (note 5)	440,105,694	455,851,273
Cumul des subventions gouvernementales	180,072,813	184,918,704
Plus-value latente des placements	(55,310,126)	(3,546,999)
Revenu de placement cumulé et distribué et profits réalisés sur les placements	88,684,157	91,154,779
	<b>653,552,538</b>	<b>728,377,757</b>

Approuvé par le conseil d'administration de la Fondation fiduciaire d'épargne-études Global et de Les actifs de croissance Global Inc.



Fareed Amin  
Administrateur



Chandar Singh  
Administrateur

Kevin Bavelaar  
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Régime d'épargne-études Génération

États du résultat global (non audités)

Pour les semestres clos les 30 septembre 2022 et 2021

	2022	2021
	\$	\$
<b>Produits</b>	<b>[non audité]</b>	<b>[non audité]</b>
Produits d'intérêts pour les paiements d'aide aux études	7 937 623	8 230 131
Dividendes	334 973	1 055 262
Profits réalisés à la cession de placements	(781 771)	(1 202 482)
Variation de la plus-value latente sur les placements	(51 763 126)	8 240 529
	<b>(44 272 301)</b>	16 323 440
<b>Charges</b>		
Frais d'administration (note 4)	4 830 971	5 484 722
Honoraires d'audit	71 119	69 810
Comité d'examen indépendant	11 050	-
Autres charges	23 109	22 884
	<b>4 936 249</b>	5 577 416
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée à l'exploitation</b>	<b>(49 208 550)</b>	10 746 024

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Régime d'épargne-études Génération

États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les semestres clos les 30 septembre 2022 et 2021

	2022	2021
	\$	\$
	[non audité]	[non audité]
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au début de l'exercice</b>	<b>728 377 757</b>	<b>771 788 197</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée à l'exploitation</b>	<b>(48 208 550)</b>	<b>10 746 024</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>		
Cotisations des souscripteurs reçues (note 5)	<b>18 520 489</b>	20 563 616
Subventions gouvernementales reçues (note 2) :		
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)	<b>2 714 140</b>	2 920 950
Bon d'études canadien (BEC)	<b>618 300</b>	692 200
Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (SEEEFCB)	<b>32 400</b>	88 800
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE)	<b>316 723</b>	373 520
Subvention pour l'épargne-études Avantage Saskatchewan (SEEAS)	<b>(2 039)</b>	1 969
	<b>22 200 013</b>	24 641 055
<b>Diminution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>		
Remboursement des cotisations des souscripteurs	<b>(34 266 068)</b>	(28 982 915)
Paiements aux bénéficiaires :		
Subventions gouvernementales	<b>(8 525 415)</b>	(6 225 037)
Revenu sur les subventions gouvernementales	<b>(1 700 825)</b>	(1 426 684)
Revenu sur les cotisations des souscripteurs	<b>(4 324 374)</b>	(4 360 957)
	<b>(48 816 682)</b>	(40 995 593)
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la fin de l'exercice</b>	<b>653 552 538</b>	<b>766 179 683</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Régime d'épargne-études Génération

## Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les semestres clos les 30 septembre 2022 et 2021

	2022	2021
	\$	\$
	[non audité]	[non audité]
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée à l'exploitation	(48 208 550)	10 746 024
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Variation des pertes (profits) latent(e)s sur les placements	51 763 126	(8 240 529)
Pertes (profits) réalisé(e)s à la cession de placements	781 771	1 202 482
Diminution (augmentation) des dividendes et des intérêts à recevoir	34 061	(20 747)
Diminution (augmentation) des intérêts à recevoir	(256 934)	(63 711)
Diminution (augmentation) de la somme à recevoir de la Fondation fiduciaire d'épargne-études Global	1 884 457	(790 672)
Augmentation de la somme à verser au gestionnaire du fonds – Les actifs de croissance Global Inc.	118 616	17 758
(Diminution) de la somme à verser au Régime d'épargne-études Avancé	(80 452)	(10 170)
Augmentation des créditeurs	736 242	420 047
Augmentation de la somme à payer pour les titres achetés	-	18 401 506
Augmentation de la somme à recevoir pour les titres vendus	-	(19 816 231)
Diminution des subventions à recevoir	200 286	527 902
(Achats) ventes net(te)s de placements	(499 538)	24 927 949
	<b>6 473 085</b>	<b>27 301 608</b>
<b>Activités de financement</b>		
Cotisations des souscripteurs reçues, montant net	(15 745 579)	(8 419 299)
Subventions gouvernementales reçues	3 679 523	4 077 439
Paiements d'aide aux études versés aux bénéficiaires	(14 550 614)	(12 012 678)
	<b>(26 616 670)</b>	<b>(16 354 538)</b>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(20 143 585)	10 947 070
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	40 160 327	54 096 751
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>20 016 742</b>	<b>65 043 821</b>
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :		
Intérêts reçus	7 680 689	8 166 420
Dividendes reçus	1 369 034	1 034 515

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Régime d'épargne-études Génération

## Annexe du portefeuille (non auditée)

Au 30 septembre 2022

(Tous les montants sont en dollars canadiens.)

	Valeur nominale \$	Coût \$	Valeur nominale \$
<b>Placements des cotisations des souscripteurs - 67,81 %</b>			
<b>Titres du gouvernement fédéral - 15,00 %</b>			
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,25 % 15 juin 2026	21 425 000	21 377 766	19 609 874
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,750 % 15 juin 2030	6 705 000	6 737 378	5 876 664
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,8 % 15 décembre 2024	22 382 000	23 172 085	21 396 521
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,45 % 15 décembre 2021	15 090 000	14 541 328	13 741 859
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,650 % 15 décembre 2028	8 555 000	8 812 812	8 104 921
Gouvernement du Canada 1,000 % 1 <sup>er</sup> juin 2027	645 000	588 210	581 364
Gouvernement du Canada 1,250 % 1 <sup>er</sup> juin 2030	5 300 000	5 683 508	4 600 718
Gouvernement du Canada 2 % 1 <sup>er</sup> décembre 2051	8 090 000	6 397 572	6 381 554
Gouvernement du Canada 2,750 % 1 <sup>er</sup> décembre 2048	16 402 000	19 623 311	15 303 722
		106 933 970	95 597 197
<b>Titres de gouvernements provinciaux - (16,36 %)</b>			
Province de la Colombie-Britannique 2,800 % 18 juin 2048	1 000 000	921 540	788 410
Province de la Colombie-Britannique 2,950 % 18 décembre 2028	3 508 000	3 970 372	3 344 843
Province de la Colombie-Britannique 2,950 % 18 juin 2050	8 560 000	9 006 306	6 931 631
Province du Manitoba 4,600 % 5 mars 2038	3 915 000	4 851 578	4 032 646
Province de la Nouvelle-Écosse 2,100 % 1 <sup>er</sup> juin 2027	8 610 000	8 492 820	7 998 260
Province de l'Ontario 4,700 % 2 juin 2037	750 000	915 025	788 138
Province de l'Ontario 2,60 % 2 juin 2027	2 000 000	2 040 140	1 901 580
Province de l'Ontario 3,500 % 2 juin 2043	8 650 000	9 073 739	7 789 326
Province de l'Ontario 5,600 % 2 juin 2035	14 765 000	19 473 411	16 848 784
Province de l'Ontario 2,70 % 2 juin 2029	17 625 000	18 730 088	16 447 650
Province de l'Ontario 2,800 % 2 juin 2048	29 960 000	29 169 206	21 939 932
Province de Québec 5,000 % 1 <sup>er</sup> décembre 2041	5 255 000	7 007 108	5 782 182
Province de Québec 2,750 % 1 <sup>er</sup> septembre 2027	9 634 000	9 926 773	9 210 008
Province de la Saskatchewan 5,000 % 5 mars 2037	427 000	567 697	461 801
		124 145 803	104 265 191
<b>Titres de gouvernements municipaux - (1,29 %)</b>			
Ville de Montréal 2,750 % 1 <sup>er</sup> septembre 2026	8 620 000	8 895 840	8 243 047
		8 895 840	8 243 047
<b>Titres d'institutions financières - (10,74 %)</b>			
Banque de Montréal 2,700 % 9 décembre 2026	6 108 000	6 324 828	5 654 176
Banque de Montréal 3,190 % 1 <sup>er</sup> mars 2028	1 935 000	1 931 053	1 801 814
Banque de Montréal 4,309 % 1 <sup>er</sup> juin 2027	900 000	900 000	873 378
La Banque de Nouvelle-Écosse 2,290 % 28 juin 2024	1 150 000	1 193 631	1 105 116
La Banque de Nouvelle-Écosse 3,100 % 2 février 2028	1 945 000	1 931 243	1 804 668
bclMC Realty Corporation 3,000 % 31 mars 2027	1 000 000	1 010 450	933 350
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,300 % 26 mai 2025	3 400 000	3 538 645	3 288 514
FPI Propriétés de Choix 3,556 % 9 septembre 2024	3 587 000	3 581 393	3 468 486
CPPIB Capital Inc. 1,950 % 30 septembre 2029	10 000 000	9 962 100	8 819 900
CPPIB Capital Inc. 3,000 % 15 juin 2028	4 550 000	4 664 735	4 360 993
Fortified Trust 1,964 % 23 octobre 2026	750 000	750 000	666 780
Fortified Trust 2,558 % 23 mars 2024	725 000	727 127	700 423
Fortified Trust 3,76 % 23 juin 2025	725 000	724 928	701 271
Great-West Lifeco Inc. 6,670 % 21 mars 2033	1 505 000	1 967 309	1 679 204
Banque HSBC du Canada 3,403 % 24 mars 2025	750 000	746 715	720 240
Banque Manuvie du Canada 1,536 % 14 septembre 2026	2 000 000	2 000 000	1 755 500
Société Financière Manuvie 3,049 % 20 août 2029	6 359 000	6 463 446	6 091 986
Banque Royale du Canada 1,936 % 1 <sup>er</sup> mai 2025	2 600 000	2 600 000	2 410 564
Banque Royale du Canada 2,74 % 25 juillet 2029	4 000 000	4 140 840	3 813 240
Banque Royale du Canada 3,369 % 29 septembre 2025	2 000 000	2 000 000	1 911 620
La Banque Toronto Dominion 3,060 % 26 janvier 2032	5 035 000	5 492 279	4 548 065
La Banque Toronto Dominion 3,224 % 25 juillet 2029	6 691 000	6 850 567	6 432 794
La Banque Toronto Dominion 3,226 % 24 juillet 2024	4 110 000	4 326 237	4 007 661
Wells Fargo and Company 3,184 % 8 février 2024	900 000	961 146	876 600
		74 788 672	68 426 343



# Régime d'épargne-études Génération

## Annexe du portefeuille (non auditée)

Au 30 septembre 2022

(Tous les montants sont en dollars canadiens.)

	Valeur nominale \$	Coût \$	Valeur nominale \$
<b>Titres de sociétés - (14,16)</b>			
407 International Inc. 3,600 % 21 mai 2047	2 030 000	1 955 117	1 658 124
Altalink LP 3,399 % 6 juin 2024	1 927 000	1 966 026	1 889 192
Apple Inc. 2,513 % 19 août 2024	2 100 000	2 042 488	2 027 508
Bell Canada 2,900 % 12 août 2026	8 586 000	8 283 344	7 939 474
Bell Canada 3,800 % 21 août 2028	1 935 000	1 896 958	1 803 478
Brookfield Renewable Partners ULC 3,380 % 15 janvier 2030	4 305 000	4 281 623	3 863 781
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada 3,200 % 31 juillet 2028	3 943 000	4 189 071	3 671 564
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada 3,950 % 22 septembre 2045	1 905 000	1 976 399	1 653 921
Canadian Natural Resources Limited 3,550 % 3 juin 2024	1 250 000	1 343 113	1 231 713
Enbridge Gas Inc. 3,510 % 29 novembre 2047	2 100 000	1 958 529	1 664 103
Enbridge Inc. 4,240 % 27 août 2042	6 986 000	6 666 756	5 559 948
Enbridge Pipelines Inc. 4,130 % 9 août 2046	2 500 000	2 700 650	1 950 300
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto 2,750 % 17 octobre 2039	2 200 000	2 196 964	1 679 744
Honda Canada Finance Inc. 2,500 % 4 juin 2024	1 645 000	1 732 251	1 580 697
Hydro One Inc. 5,360 % 20 mai 2036	3 165 000	3 936 360	3 301 981
McDonald's Corporation 3,125 % 4 mars 2025	1 270 000	1 241 857	1 222 731
Metro Inc. 3,390 % 6 décembre 2027	4 046 000	4 155 551	3 765 815
NAV Canada 3,293 % 30 mars 2048	2 010 000	1 949 929	1 596 000
Nestlé Holdings Inc. 2,192 % 26 janvier 2029	2 000 000	1 999 940	1 738 840
North West Redwater Partnership 2,800 % 1 <sup>er</sup> juin 2027	2 000 000	2 151 300	1 836 800
Pembina Pipeline Corporation 3,310 % 1 <sup>er</sup> février 2030	2 500 000	2 703 350	2 180 550
Pembina Pipeline Corporation 4,020 % 27 mars 2028	3 083 000	3 098 236	2 892 933
Rogers Communications Inc. 3,650 % 31 mars 2027	6 915 000	7 752 149	6 487 169
Suncor Énergie Inc. 5 % 9 avril 2030	1 700 000	1 988 966	1 700 238
TELUS Corporation 3,625 % 1 <sup>er</sup> mars 2028	3 615 000	3 992 130	3 359 528
TELUS Corporation 3,750 % 17 janvier 2025	6 517 000	6 534 719	6 341 953
TELUS Corporation 3,750 % 10 mars 2026	2 500 000	2 680 895	2 394 575
Toronto Hydro Corporation 2,52 % 25 août 2026	1 900 000	1 995 323	1 769 945
Toyota Credit Canada Inc. 2,11 % 26 février 2025	2 000 000	2 026 440	1 871 860
TransCanada Pipelines 3,000 % 18 septembre 2029	2 500 000	2 627 365	2 179 175
TransCanada Pipelines 3,300 % 17 juillet 2025	3 734 000	3 996 547	3 566 904
TWDC Enterprises 18 Corporation 2,758 % 7 octobre 2024	2 045 000	2 001 082	1 967 924
Verizon Communications 2,500 % 16 mai 2030	2 250 000	2 245 838	1 877 445
		102 267 266	90 225 913
<b>Fonds négociés en bourse - (6,07 %)</b>			
FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens	45 824	1 754 920	1 239 539
FINB BMO S&P 500	374 016	15 637 669	20 294 108
iShares Core MSCI Dividend	86 482	1 937 961	2 065 190
iShares Core S&P U.S. Total Market Index ETF	177 967	5 560 000	6 595 457
iShares MSCI Multifactor	158 224	4 825 842	5 048 928
Vanguard S&P 500 Index ETF	57 917	3 632 215	3 431 003
		33 348 607	38 674 225
<b>Titres de capitaux propres - (6,29 %)</b>			
Mines Agnico Eagle Limitée	9 769	622 498	570 119
Alimentation Couche-Tard Inc.	21 613	721 812	1 201 899
Altius Minerals Corporation	21 644	251 299	419 028
ARC Resources Ltd.	30 110	256 571	499 524
Banque de Montréal	7 396	735 682	895 434
La Banque de Nouvelle-Écosse	25 017	1 881 661	1 643 617

# Régime d'épargne-études Génération

## Annexe du portefeuille (non audité)

Au 30 septembre 2022

(Tous les montants sont en dollars canadiens.)

	Valeur nominale \$	Coût \$	Valeur nominale \$
Société aurifère Barrick	22 320	766 347	477 871
BCE Inc.	25 129	1 455 554	1 455 472
Boyd Group Svcs Inc.	1 785	365 967	310 501
Brookfield Asset Management Inc.	26 724	1 224 487	1 510 173
CAE Inc.	14 584	306 028	309 035
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	12 134	1 327 083	1 810 150
Canadian Natural Resources Limited	11 105	467 414	714 052
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	16 935	936 341	1 561 576
CCL Industries Inc.	7 407	438 634	495 973
CGI Inc.	10 263	860 889	1 067 250
Colliers International	1 809	115 119	229 001
Constellation Software Inc.	188	364 372	361 353
Dollarama Inc.	5 539	260 906	439 243
Enbridge Inc.	27 987	1 288 418	1 433 494
First Quantum Minerals Ltd.	4 537	58 486	106 393
FirstService Corporation	1 827	322 178	300 414
Fortis Inc.	9 968	467 229	523 121
Franco-Nevada Corporation	3 076	334 457	507 540
Intact Corporation financière	4 444	492 883	868 758
Les Compagnies Loblaw Limitée	9 145	588 755	1 000 280
Magna International Inc.	4 946	393 430	324 111
Société Financière Manuvie	34 574	837 452	749 564
Northland Power Inc.	14 786	404 743	598 094
Nutrien Ltd.	9 352	577 191	1 077 350
Onex Corp.	5 674	489 525	359 505
Parkland Corporation	8 206	279 258	242 898
Pembina Pipeline Corporation	9 956	423 312	417 754
Power Corporation du Canada	13 164	353 502	409 795
Prairiesky Royalty Ltd.	27 025	543 203	481 315
Restaurant Brands International	6 744	507 682	495 549
Rogers Communications Inc.	13 139	802 273	699 126
Banque Royale du Canada	25 544	2 575 911	3 176 907
Saputo Inc.	9 130	383 857	300 651
Shaw Communications Inc.	12 465	317 742	418 699
Shopify Inc.	14 360	1 269 304	534 049
Financière Sun Life Inc.	8 189	446 329	449 822
Suncor Énergie Inc.	26 850	1 074 687	1 044 465
TC Energy Corporation	16 399	928 491	912 440
Ressources Teck Limitée	8 219	241 383	345 280
TELUS Corporation	7 227	214 077	198 237
Thomson Reuters Corporation	3 146	302 653	446 103
La Banque Toronto Dominion	34 802	2 571 353	2 948 425
Industries Toromont Ltée	4 751	301 287	456 856
Tourmaline Oil Corporation	3 608	130 478	259 018
Waste Connections Inc.	6 437	685 767	1 201 466
Westshore Terminals Investment Corporation	15 674	311 476	415 674
Wheaton Precious Metals Corp.	8 872	277 985	396 845
		<u>34 555 421</u>	<u>40 071 269</u>
<b>Titres de placement immobilier - (0,03 %)</b>			
Fiducie de placement immobilier Granite	2 862	223 611	190 810
		<u>223 611</u>	<u>190 810</u>
<b>Total des placements des cotisations des souscripteurs</b>		<b><u>485 159 190</u></b>	<b><u>445 693 995</u></b>

# Régime d'épargne-études Génération

## Annexe du portefeuille (non auditée)

Au 30 septembre 2022

(Tous les montants sont en dollars canadiens.)

	Valeur nominale \$	Coût \$	Valeur nominale \$
<b>Placements des subventions gouvernementales - (30,06 %)</b>			
<b>Titres du gouvernement fédéral - (6,72 %)</b>			
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,25 % 15 juin 2026	10 505 000	10 486 803	9 615 016
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,750 % 15 juin 2030	2 700 000	2 713 269	2 366 442
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,8 % 15 décembre 2024	9 362 000	9 692 479	8 949 791
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,45 % 15 décembre 2021	7 000 000	6 745 480	6 374 620
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,550 % 15 décembre 2023	1 650 000	1 644 636	1 622 775
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,650 % 15 décembre 2028	3 430 000	3 530 157	3 249 548
Gouvernement du Canada 1,000 % 1 <sup>er</sup> juin 2027	882 000	804 437	794 982
Gouvernement du Canada 2 % 1 <sup>er</sup> décembre 2051	3 265 000	2 581 962	2 575 497
Gouvernement du Canada 2,750 % 1 <sup>er</sup> décembre 2048	7 789 000	9 553 585	7 267 449
		47 752 808	42 816 120
<b>Titres de gouvernements provinciaux - (7,11 %)</b>			
Province de la Colombie-Britannique 2,950 % 18 décembre 2028	1 052 000	1 190 659	1 003 071
Province de la Colombie-Britannique 2,950 % 18 juin 2050	3 435 000	3 620 084	2 781 560
Province du Manitoba 4,600 % 5 mars 2038	1 591 000	1 971 188	1 638 810
Province de la Nouvelle-Écosse 2,100 % 1 <sup>er</sup> juin 2027	3 508 000	3 459 568	3 258 757
Province de l'Ontario 2,60 % 2 juin 2027	850 000	867 060	808 172
Province de l'Ontario 2,70 % 2 juin 2029	7 820 000	8 310 314	7 297 624
Province de l'Ontario 2,800 % 2 juin 2048	12 890 000	13 527 638	10 114 654
Province de l'Ontario 3,500 % 2 juin 2043	3 875 000	3 989 943	3 489 438
Province de l'Ontario 4,700 % 2 juin 2037	375 000	458 355	394 069
Province de l'Ontario 5,600 % 2 juin 2035	6 930 000	9 139 908	7 908 031
Province de Québec 2,750 % 1 <sup>er</sup> septembre 2027	3 920 000	4 041 697	3 747 481
Province de Québec 5,000 % 1 <sup>er</sup> décembre 2041	2 397 000	3 137 897	2 637 467
Province de la Saskatchewan 5,000 % 5 mars 2037	192 000	255 264	207 648
		53 969 575	45 286 782
<b>Titres de gouvernements municipaux - (0,53 %)</b>			
Ville de Montréal 2,750 % 1 <sup>er</sup> septembre 2026	3 503 000	3 615 096	3 349 814
		3 615 096	3 349 814
<b>Titres d'institutions financières - (4,64 %)</b>			
Banque de Montréal 2,700 % 9 décembre 2026	2 423 000	2 505 911	2 242 971
Banque de Montréal 3,190 % 1 <sup>er</sup> mars 2028	910 000	908 144	847 365
Banque de Montréal 4,309 % 1 <sup>er</sup> juin 2027	450 000	450 000	436 689
La Banque de Nouvelle-Écosse 2,290 % 28 juin 2024	700 000	726 558	672 679
La Banque de Nouvelle-Écosse 3,100 % 2 février 2028	915 000	908 509	848 983
bcIMC Realty Corporation 3,000 % 31 mars 2027	1 000 000	992 890	933 350
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,300 % 26 mai 2025	1 500 000	1 557 044	1 450 815
FPI Propriétés de Choix 3,556 % 9 septembre 2024	1 454 000	1 448 188	1 405 960
CPPIB Capital Inc. 1,950 % 30 septembre 2029	4 500 000	4 482 945	3 968 955
CPPIB Capital Inc. 3,000 % 15 juin 2028	1 850 000	1 903 640	1 773 151
Fortified Trust 1,964 % 23 octobre 2026	230 000	230 000	204 479
Fortified Trust 2,558 % 23 mars 2024	200 000	200 000	193 220
Fortified Trust 3,76 % 23 juin 2025	250 000	249 975	241 818
Great-West Lifeco Inc. 6,670 % 21 mars 2033	695 000	908 530	775 446
Banque HSBC du Canada 3,403 % 24 mars 2025	350 000	348 467	336 112
Banque Manuvie du Canada 1,536 % 14 septembre 2026	1 000 000	1 000 000	877 750
Société Financière Manuvie 3,049 % 20 août 2029	2 561 000	2 605 372	2 453 464
Banque Royale du Canada 1,936 % 1 <sup>er</sup> mai 2025	1 200 000	1 200 000	1 112 568
Banque Royale du Canada 2,74 % 25 juillet 2029	1 450 000	1 501 055	1 382 300
Banque Royale du Canada 3,369 % 29 septembre 2025	1 000 000	1 000 000	955 810
La Banque Toronto Dominion 3,060 % 26 janvier 2032	2 013 000	2 195 821	1 818 323
La Banque Toronto Dominion 3,224 % 25 juillet 2029	2 631 000	2 724 014	2 529 470
La Banque Toronto Dominion 3,226 % 24 juillet 2024	1 745 000	1 829 625	1 701 550
Wells Fargo and Company 3,184 % 8 février 2024	415 000	443 195	404 210
		32 319 883	29 567 438

# Régime d'épargne-études Génération

## Annexe du portefeuille (non auditée)

Au 30 septembre 2022

(Tous les montants sont en dollars canadiens.)

	Valeur nominale \$	Coût \$	Valeur nominale \$
<b>Titres de sociétés - (6,05 %)</b>			
407 International Inc. 3,600 % 21 mai 2047	935 000	900 574	763 717
Altalink LP 3,399 % 6 juin 2024	890 000	908 037	872 538
Apple Inc. 2,513 % 19 août 2024	1 000 000	969 961	965 480
Bell Canada 2,900 % 12 août 2026	3 429 000	3 303 143	3 170 796
Bell Canada 3,800 % 21 août 2028	910 000	892 109	848 147
Brookfield Renewable Partners ULC 3,380 % 15 janvier 2030	1 752 000	1 742 497	1 572 438
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada 3,200 % 31 juillet 2028	1 608 000	1 706 960	1 497 305
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada 3,950 % 22 septembre 2047	895 000	928 545	777 039
Canadian Natural Resources Limited 3,550 % 3 juin 2024	595 000	639 322	586 295
Enbridge Gas Inc. 3,510 % 29 novembre 2047	970 000	904 652	768 657
Enbridge Inc. 4,240 % 27 août 2042	2 801 000	2 657 623	2 229 232
Enbridge Pipelines Inc. 4,130 % 9 août 2046	1 000 000	1 075 412	780 120
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto 2,750 % 17 octobre 2039	1 020 000	1 018 592	778 790
Honda Canada Finance Inc. 2,500 % 4 juin 2024	760 000	800 310	730 292
Hydro One Inc. 5,360 % 20 mai 2036	1 258 000	1 584 882	1 312 446
McDonald's Corporation 3,125 % 4 mars 2025	595 000	581 815	572 854
Metro Inc. 3,390 % 6 décembre 2027	1 644 000	1 689 243	1 530 153
NAV Canada 3,293 % 30 mars 2048	930 000	902 235	738 448
Nestlé Holdings Inc. 2,192 % 26 janvier 2029	1 000 000	999 970	869 420
North West Redwater Partnership 2,800 % 1 <sup>er</sup> juin 2027	1 000 000	1 075 650	918 400
Pembina Pipeline Corporation 3,310 % 1 <sup>er</sup> février 2030	1 000 000	1 081 340	872 220
Pembina Pipeline Corporation 4,020 % 27 mars 2028	1 254 000	1 255 358	1 176 691
Rogers Communications Inc. 3,650 % 31 mars 2027	2 710 000	3 037 385	2 542 332
Suncor Énergie Inc. 5 % 9 avril 2030	800 000	935 984	800 112
TELUS Corporation 3,625 % 1 <sup>er</sup> mars 2028	1 465 000	1 618 364	1 361 468
TELUS Corporation 3,750 % 17 janvier 2025	2 610 000	2 629 312	2 539 895
TELUS Corporation 3,750 % 10 mars 2026	1 000 000	1 064 220	957 830
Toronto Hydro Corporation 2,52 % 25 août 2026	890 000	934 651	829 080
Toyota Credit Canada Inc. 2,11 % 26 février 2025	1 000 000	1 013 220	935 930
TransCanada Pipelines 3,000 % 18 septembre 2029	1 100 000	1 152 239	958 837
TransCanada Pipelines 3,300 % 17 juillet 2025	1 515 000	1 621 893	1 447 204
TWDC Enterprises 18 Corporation 2,758 % 7 octobre 2024	820 000	799 525	789 094
Verizon Communications 2,500 % 16 mai 2030	1 250 000	1 247 688	1 043 025
		43 672 711	38 536 285
<b>Fonds négociés en bourse - (2,48 %)</b>			
FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens	18 349	702 813	496 340
FINB BMO S&P 500	153 395	6 412 496	8 323 213
iShares Core MSCI Dividend	35 807	803 118	855 071
iShares Core S&P U.S. Total Market Index ETF	71 402	2 230 100	2 646 158
iShares MSCI Multifactor	65 512	1 999 787	2 090 488
Vanguard S&P 500 Index ETF	23 281	1 461 591	1 379 166
		13 609 905	15 790 436
<b>Titres de capitaux propres - (2,52 %)</b>			
Mines Agnico Eagle Limitée	3 926	250 177	229 121
Alimentation Couche-Tard Inc.	8 686	290 492	483 028
Altius Minerals Corporation	8 691	100 957	168 258
ARC Resources Ltd.	12 098	103 125	200 706
Banque de Montréal	2 975	298 175	360 183
La Banque de Nouvelle-Écosse	10 056	761 713	660 680
Société aurifère Barrick	8 980	308 218	192 262
BCE Inc.	10 105	584 690	585 281
Boyd Group Svcs Inc.	716	146 976	124 548
Brookfield Asset Management Inc.	10 741	496 253	606 974
CAE Inc.	5 856	122 925	124 089

# Régime d'épargne-études Génération

## États du résultat global (non audités)

Pour les semestres clos les 30 septembre 2022 et 2021

	Valeur nominale \$	Coût \$	Valeur nominale \$
<b>Titres de capitaux propres - (2,52 %) (suite)</b>			
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4 878	539 550	727 700
Canadian Natural Resources Limited	4 468	188 494	287 292
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	6 806	380 370	627 581
CCL Industries Inc.	2 973	176 473	199 072
CGI Inc.	4 123	349 988	428 751
Colliers International	726	46 201	91 904
Constellation Software Inc.	76	147 385	146 079
Dollarama Inc.	2 228	105 105	176 680
Enbridge Inc.	11 253	517 773	576 379
First Quantum Minerals Ltd.	1 825	23 534	42 796
FirstService Corporation	733	129 269	120 527
Fortis Inc.	4 010	187 907	210 445
Franco-Nevada Corporation	1 235	135 472	203 775
Intact Corporation financière	1 784	198 496	348 754
Les Compagnies Loblaw Limitée	3 674	236 755	401 862
Magna International Inc.	1 991	158 460	130 470
Société Financière Manuvie	6 362	154 580	137 928
Société Financière Manuvie	7 535	184 376	163 359
Northland Power Inc.	5 936	162 824	240 111
Nutrien Ltd.	3 759	232 469	433 037
Onex Corp.	2 278	196 879	144 334
Parkland Corporation	3 294	112 100	97 502
Pembina Pipeline Corporation	4 005	170 147	168 050
Power Corporation du Canada	5 284	141 884	164 491
Prairiesky Royalty Ltd.	10 851	215 509	193 256
Restaurant Brands International	2 707	203 839	198 910
Rogers Communications Inc.	5 277	322 553	280 789
Banque Royale du Canada	10 267	1 042 015	1 276 907
Saputo Inc.	3 666	154 112	120 721
Shaw Communications Inc.	5 003	127 655	168 051
Shopify Inc.	5 770	509 268	214 587
Financière Sun Life Inc.	3 294	179 707	180 939
Suncor Énergie Inc.	10 791	433 177	419 770
TC Energy Corporation	6 592	372 705	366 779
Ressources Teck Limitée	3 306	96 935	138 885
TELUS Corporation	2 901	85 946	79 574
Thomson Reuters Corporation	1 263	121 528	179 093
Industries Toromont Ltée	1 907	121 259	183 377
La Banque Toronto Dominion	13 989	1 046 505	1 185 148
Tourmaline Oil Corporation	1 452	52 462	104 239
Waste Connections Inc.	2 587	277 806	482 863
Westshore Terminals Investment Corporation	6 292	124 692	166 864
Wheaton Precious Metals Corp.	3 569	112 891	159 641
		13 940 756	16 104 402
<b>Titres de placement immobilier - (0,01 %)</b>			
Fiducie de placement immobilier Granite	1 149	89 775	76 604
		89 775	76 604
<b>Total des placements des subventions gouvernementales</b>			
		<b>208 970 509</b>	<b>191 527 881</b>
Total des placements des cotisations des souscripteurs et des subventions gouvernementales - (99,95 %)			
		694 129 699	637 221 876
Trésorerie - (1,15 %)			
		14 154 887	14 154 887
Équivalents de trésorerie - (0,90 %)			
		5 861 855	5 867 795
<b>Total du portefeuille de placements</b>			
		<b>714 146 441</b>	<b>657 244 558</b>

# Régime d'épargne-études Génération

## Notes annexes (non auditées)

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022

(Tous les montants sont en dollars canadiens.)

---

### 1. Organisation et généralités

Le Régime d'épargne-études Génération (auparavant appelé « Régime fiduciaire d'épargne études Global ») (le « Régime ») a été établi le 14 octobre 1998. Il a été géré par la Fondation fiduciaire d'épargne-études Global (la « Fondation ») jusqu'au 28 septembre 2010. La Fondation est un organisme sans but lucratif constitué sans capital social, en vertu des lois du Canada. Elle continue d'être le promoteur du Régime. La Fondation a choisi de retenir les services de Les actifs de croissance Global Inc. (« ACGI ») à titre d'administrateur et de gestionnaire du fonds de placement du Régime. Le siège social du Régime est situé au 100, Mural Street, bureau 201, Richmond Hill (Ontario) L4B 1J3.

Le Régime fournit de l'aide financière pour l'éducation postsecondaire aux bénéficiaires désignés dans le cadre de contrats de paiements d'aide aux études (les « contrats de PAE »). La Fondation et ACGI sont sous gestion et contrôle communs.

La Fondation a fait approuver un spécimen du contrat de PAE par l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC ») de sorte que les contrats de PAE des souscripteurs puissent être soumis à l'ARC en leur nom par la Fondation aux fins d'inscription à titre de régime enregistré d'épargne-études (« REEE »). Le Régime du souscripteur est un régime d'épargne-études et non un REEE tant que les conditions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR ») ne sont pas remplies et enregistrées.

Les souscripteurs du Régime concluent des contrats de PAE avec la Fondation. Aux termes du contrat de PAE, le souscripteur achète des parts du Régime. Le souscripteur autorise la Fondation à déduire des frais liés à la prestation des services requis pour le maintien du Régime, comme il est stipulé dans le prospectus. À l'échéance, les paiements sont versés au bénéficiaire, conformément aux modalités du contrat de PAE. Les paiements d'aide aux études sont prélevés à même le revenu gagné sur les cotisations du souscripteur.

La publication des états financiers du Régime a été autorisée par le conseil d'administration de la Fondation et d'ACGI le 18 novembre 2022.

### 2. Sommaire des principales méthodes comptables

#### *Mode de présentation*

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »).

Les présents états financiers ont été dressés sur une base de continuité d'exploitation et établis au coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers qui ont été présentés à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme il est décrit ci-dessous.

#### *a) Classement, comptabilisation et évaluation des instruments financiers*

Le Régime classe ses placements en fonction du modèle économique suivi pour la gestion de ces actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et la performance est évaluée selon la juste valeur. Le Régime se concentre principalement sur l'information sur la juste valeur et utilise cette information pour évaluer le rendement des actifs et prendre des décisions. Le Régime ne s'est pas prévalu de l'option prévoyant de désigner irrévocablement certains de ses titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Régime correspondent uniquement à du capital et à des intérêts; toutefois, ces titres ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ni ne sont détenus à la fois à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels n'est qu'accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle d'affaires du Régime. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

# Régime d'épargne-études Génération

## Notes annexes (non auditées)

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022

(Tous les montants sont en dollars canadiens.)

---

### 2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### a) *Classement, comptabilisation et évaluation des instruments financiers (suite)*

Les achats et les ventes ordinaires de placements sont comptabilisés à la date d'opération, soit la date à laquelle le Régime s'engage à acheter ou à vendre le placement. Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur.

Une fois initialement comptabilisés à la juste valeur, les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers ou des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les états du résultat global.

Le revenu de dividendes provenant d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est comptabilisé dans les états du résultat global à titre de revenu de dividendes lorsque le droit du Régime de recevoir des paiements est établi, qu'il est probable que les avantages économiques associés au dividende iront au Régime et que le montant du dividende peut être évalué de façon fiable. Les intérêts sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés au taux d'intérêt effectif dans les états du résultat global.

Les profits (pertes) réalisés à la cession de placements et la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements sont comptabilisés dans les états du résultat global. La variation de la plus-value (moins-value) latente sur les placements est accumulée dans l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, mais n'est pas incluse dans les paiements aux bénéficiaires tant que ces profits (pertes) ne sont pas réalisés à la cession des placements.

La trésorerie et les montants à recevoir sont classés et évalués au coût amorti.

#### b) *Compensation*

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser ces montants et qu'il y a une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Aucun montant n'a été compensé à ce titre dans les états de la situation financière.

#### c) *Dépréciation d'actifs financiers*

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie, les sommes à recevoir de la Fondation fiduciaire d'épargne-études Global, les subventions à recevoir et les intérêts et dividendes à recevoir.

Chaque date de clôture, le Régime évalue ce qui suit à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale : la correction de valeur pour pertes au titre des sommes à recevoir de la Fondation fiduciaire d'épargne-études Global; les subventions à recevoir; les intérêts et dividendes à recevoir. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Régime évalue la correction de valeur pour pertes à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Étant donné la nature à court terme et la qualité de crédit supérieure des créances, le Régime a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues ne sont pas significatives.

#### d) *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie est classée comme un coût amorti, comme il est décrit ci-dessus, et les équivalents de trésorerie sont classés comme étant à la JVRN.

# Régime d'épargne-études Génération

## Notes annexes (non auditées)

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022

(Tous les montants sont en dollars canadiens.)

---

### 2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

e) *Impôt sur le revenu*

Le Régime est exonéré d'impôt en vertu de l'article 146.1 de la LIR.

f) *Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires*

L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires est un passif financier lié à un contrat unique, et le Régime en fait la description détaillée dans une note annexe, selon son utilisation (cotisations des souscripteurs, comptes de PAE, subventions gouvernementales).

g) *Cotisations des souscripteurs*

Les cotisations des souscripteurs comprennent toutes les sommes reçues des souscripteurs et n'incluent pas les sommes à recevoir à l'égard des parts souscrites, étant donné que les souscripteurs peuvent mettre fin à leur régime en tout temps. Puisque les cotisations sont payables à vue, les montants sont comptabilisés à leur valeur nominale à titre d'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires. La Fondation déduit des cotisations versées par les souscripteurs les frais de souscription, les frais de tenue de compte, les frais pour services spéciaux, s'il y a lieu, et les primes d'assurance, conformément aux modalités du prospectus. Se reporter à la note 5 pour obtenir de plus amples renseignements.

h) *Subventions gouvernementales*

Le gouvernement fédéral encourage l'épargne en vue de l'éducation postsecondaire en versant une subvention canadienne d'épargne-études (« SCEE ») en sus des cotisations aux REEE effectuées après 1997 pour les enfants de moins de 18 ans. La SCEE maximale correspond à un paiement de 20 % des cotisations versées à un REEE, au nom d'un enfant désigné, jusqu'à concurrence de 2 500 \$ (avant 2007, le plafond était de 2 000 \$) par année par bénéficiaire. Depuis 2004, une SCEE supplémentaire peut être ajoutée. Celle-ci est fondée sur des cotisations annuelles versées à un REEE d'un montant maximal de 500 \$ et est calculée selon un taux de 10 % ou de 20 %, moyennant l'admissibilité basée sur le revenu familial net. Le montant maximal pour la durée de la SCEE est de 7 200 \$; avant 2007, le plafond était de 7 000 \$. À l'échéance d'un contrat de PAE et moyennant le respect de certains critères établis par le gouvernement fédéral, les cotisations de la SCEE ainsi que le revenu de placement cumulé correspondant s'ajouteront aux paiements d'aide aux études versés aux étudiants admissibles.

Chaque enfant né le 1<sup>er</sup> janvier 2004 ou après cette date est admissible au programme Bon d'études canadien (« BEC ») pour chaque année où sa famille a droit au supplément de la Prestation nationale pour enfants (la « PNE »), jusqu'à l'année de son 15<sup>e</sup> anniversaire de naissance, inclusivement. Un BEC initial de 500 \$ sera versé pour la première année d'admissibilité, et les montants ultérieurs seront de 100 \$ versés au nom de chaque enfant, pour chaque année au cours de laquelle la famille a droit au supplément de la PNE, jusqu'à l'année du 15<sup>e</sup> anniversaire de naissance de l'enfant, inclusivement. Les versements maximaux du BEC s'élèvent à 2 000 \$ par enfant.

Le 26 mars 2015, le gouvernement de l'Alberta a annoncé la fin du programme de subvention du Régime d'épargne-études du centenaire de l'Alberta (le « REECA »), et le dernier jour pour envoyer une demande de subvention était le 31 juillet 2015. Pour les résidents de l'Alberta, le programme accordait une subvention initiale de 500 \$ dans le cadre du REECA, qui était versée dans un REEE pour chaque enfant né en Alberta à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005. Des subventions additionnelles de 100 \$ étaient versées dans les REEE des bénéficiaires admissibles lorsqu'ils atteignaient l'âge de 8 ans, de 11 ans et de 14 ans au cours de l'année 2005 ou plus tard, et (i) qu'ils fréquentaient l'école à ce moment, (ii) qu'ils avaient un parent ou un tuteur qui était résident de l'Alberta au moment de l'envoi de la demande ou de la naissance de l'enfant concerné et (iii) qu'ils respectaient le montant minimal des cotisations exigé par le gouvernement de l'Alberta.



# Régime d'épargne-études Génération

## Notes annexes (non auditées)

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022

(Tous les montants sont en dollars canadiens.)

---

## 2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### *h) Subventions gouvernementales (suite)*

Le gouvernement du Québec offre aux résidents de la province l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE »), qui est disponible pour les cotisations versées à compter du 21 février 2007 dans un REEE pour un enfant bénéficiaire résidant au Québec. Le crédit de base correspond à 10 % des cotisations nettes versées dans l'année, jusqu'à concurrence de 250 \$ pour chaque bénéficiaire admissible. Le total des paiements maximaux s'élève à 3 600 \$ à vie par bénéficiaire admissible. Les familles dont le revenu annuel correspond au seuil établi par la province peuvent recevoir une majoration de 10 % de la tranche initiale de 500 \$ des cotisations au REEE jusqu'à concurrence de 50 \$ dans l'IQEE. Les seuils de revenu familial sont indexés pour tenir compte de l'inflation et font l'objet d'un examen annuel par Revenu Québec.

En 2015, le gouvernement de la Colombie-Britannique a mis sur pied la nouvelle Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (la « SEEFCB »), qui est offerte à chaque bénéficiaire résident né le 1<sup>er</sup> janvier 2007 ou après cette date. Lorsque le bénéficiaire atteint l'âge de 6 ans, la province de la Colombie-Britannique dépose 1 200 \$ dans son REEE. Pour être admissible à la SEEFCB, le souscripteur doit ouvrir le REEE et soumettre une demande de SEEFCB dans les délais suivants : (i) avant le 15 août 2018 si l'enfant est né en 2007 ou en 2008; (ii) avant le 15 août 2018 si l'enfant est né entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 15 août 2009; ou (iii) avant le neuvième anniversaire de naissance du bénéficiaire s'il est né le 16 août 2009 ou après cette date. Le bénéficiaire et le parent ayant la garde ou le tuteur légal doivent être des résidents de la Colombie-Britannique lorsqu'ils présentent la demande de SEEFCB, cette dernière devant être soumise entre le sixième et le neuvième anniversaire de naissance du bénéficiaire. Aucune cotisation de contrepartie ni cotisation additionnelle n'est requise.

Les subventions gouvernementales sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions qui y sont associées seront respectées. Les subventions gouvernementales reçues ou à recevoir par le Régime à l'égard d'un bénéficiaire sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net, sont investies par le Régime et seront ultimement versées au bénéficiaire lorsque celui-ci sera admissible aux PAE. Il peut arriver dans certaines circonstances, comme lorsqu'un souscripteur annule sa souscription au Régime, que la subvention soit comptabilisée à titre de réduction de subvention accumulée au moment du remboursement.

## 3. Estimation et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation d'états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit établir des estimations comptables critiques et formuler des jugements qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés au cours du semestre clos. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toute période ultérieure visée par les révisions.

Les principaux jugements et les principales estimations comptables du Régime dans le cadre de la préparation des états financiers sont présentés ci-dessous.

### Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Régime, le jugement le plus important consiste à désigner le portefeuille de placements comme étant à la JVRN. Le classement fournit de l'information fiable et plus pertinente en ce qui a trait à l'incidence des transactions, à la situation financière et aux flux de trésorerie du Régime.

# Régime d'épargne-études Génération

## Notes annexes (non auditées)

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022

(Tous les montants sont en dollars canadiens.)

### 4. Transactions entre parties liées

- a) En contrepartie des services d'administration fournis, le Régime verse à l'administrateur (ACGI) des frais d'administration correspondant à 1,95 % par année de l'actif visé par les contrats de PAE conclus après le 27 janvier 2016. En ce qui a trait aux actifs du Régime lié aux contrats de PAE conclus avant le 27 janvier 2016, le Régime verse à l'administrateur des frais d'administration correspondant à 1,20 % par année.
- b) Le passif du Régime comprend une somme de 33 293 \$ (111 028 \$ en 2022) à verser au Régime d'épargne-études Avancé et une somme de 480 726 \$ (362 110 \$ en 2022) à verser à ACGI par l'intermédiaire de la Fondation au titre des frais d'administration en 2022. Le Régime doit à la Fondation 5 428 166 \$ (3 546 426 \$ en 2022) à l'égard des frais perçus auprès des souscripteurs.
- c) La Corporation REÉÉ Global a reçu des frais de souscription des souscripteurs qui sont déduits des cotisations versées par les souscripteurs et, au 31 décembre 2022, il n'y avait aucuns frais de souscription à recevoir des souscripteurs. Les contrats de PAE conclus après le 27 janvier 2016 incluent des frais de souscription de 30 \$ par part. Avant cette date, les frais de souscription étaient de 60 \$ par part. De plus, la Fondation remet à ACGI de 20 % à 40 % des primes que paient les souscripteurs au titre de l'assurance facultative qu'ils ont souscrite.
- d) Les frais pour services spéciaux payés à même le compte d'épargne des souscripteurs sont remis par la Fondation à La Corporation REÉÉ Global jusqu'en décembre 2020 et à ACGI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Ces frais correspondent principalement aux montants facturés aux souscripteurs en raison de chèques sans fonds.

### 5. Cotisations des souscripteurs

Les variations des cotisations des souscripteurs pour le semestre clos le 30 septembre 2022 et l'exercice clos le 31 mars 2022 s'établissent comme suit :

	<b>30 septembre 2022</b>	31 mars 2022
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	<b>455 851 273</b>	466 469 089
Cotisations des souscripteurs	<b>18 839 273</b>	41 835 385
Frais de tenue de compte	<b>(89 974)</b>	185 139
Primes d'assurance	<b>(3 650)</b>	(1 157 268)
Frais pour services spéciaux	<b>(100 579)</b>	(223 444)
Retraits de capital lors de la résiliation ou du remboursement des cotisations	<b>(124 581)</b>	(225 556)
Solde à la fin de l'exercice	<b>(34 266 068)</b>	(51 032 072)
Solde au début de l'exercice	<b>440 105 694</b>	455 851 273

# Régime d'épargne-études Génération

## Notes annexes (non auditées)

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022

(Tous les montants sont en dollars canadiens.)

### 6. Juste valeur des instruments financiers

Les évaluations de la juste valeur sont classées selon la hiérarchie des justes valeurs (soit les niveaux 1, 2 et 3). Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans un des trois niveaux de hiérarchie des justes valeurs, en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble. Les données d'entrée ou méthodes utilisées dans l'évaluation des titres n'indiquent pas nécessairement le niveau de risque lié aux placements dans ces titres.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Évaluation fondée sur les cours acheteurs (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).

Niveau 3 – Données d'entrée importantes concernant l'actif ou le passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

Le tableau suivant présente les instruments financiers du Régime évalués à la juste valeur, classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2022
	\$	\$	\$	Total
				\$
Actifs évalués à la juste valeur au 30 septembre 2022	—	5 867 795	—	5 867 795
Équivalents de trésorerie	—	581 046 205	—	581 046 205
Placements – titres à revenu fixe	56 175 671	—	—	56 175 671
Placements – titres de capitaux propres	56 175 671	586 914 000	—	643 089 671

Actifs évalués à la juste valeur au 31 mars 2022				
Équivalents de trésorerie	—	11 380 205	—	46 647 788
Placements – titres à revenu fixe	—	624 413 327	—	624 413 327
Placements – titres de capitaux propres	64 859 847	—	—	64 859 847
	64 859 847	635 793 532	—	700 653 379

Aucun instrument financier n'a été transféré vers ou depuis les niveaux au cours de la période close le 30 septembre 2022 et de l'exercice clos le 31 mars 2022.

# Régime d'épargne-études Génération

## Notes annexes (non auditées)

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022

(Tous les montants sont en dollars canadiens.)

---

### 7. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composantes de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du Régime, ainsi que de verser des paiements d'aide aux études avec les revenus de placements, les subventions et les revenus sur les subventions. Le Régime s'efforce d'investir les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues de manière appropriée, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

### 8. Gestion des risques

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. L'exposition du Régime à de tels risques est concentrée dans ses avoirs investis et est liée au risque de marché qui inclut le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les mesures de gestion des risques du Régime comprennent le contrôle de la conformité à la politique de placement du Régime, comme il est indiqué dans le prospectus du Régime. Le Régime gère l'incidence de ces risques financiers sur la performance du portefeuille du Régime en faisant appel à des conseillers de portefeuille professionnels externes et en supervisant leurs prestations de services. Les conseillers de portefeuille surveillent régulièrement les positions du Régime et les activités du marché afin de gérer le portefeuille de placements en respectant les limites imposées par la politique de placement.

#### a) *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que des changements de prix surviennent sur le marché et que ceux-ci aient une incidence sur la valeur des avoirs investis et les revenus du Régime. Les conseillers du portefeuille de placements du Régime tentent de réduire ces risques en faisant une révision périodique des conditions du marché et du rendement du portefeuille, ainsi qu'en apportant les changements nécessaires au portefeuille conformément aux objectifs de placement du Régime. La direction a défini deux facteurs principaux de risque de marché : le risque de taux d'intérêt lié au portefeuille de titres à revenu fixe et le risque de prix lié aux titres de capitaux propres.

#### i) *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt représente le risque d'une baisse du rendement du Régime à l'égard des placements portant intérêt en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Il existe un rapport inverse entre la fluctuation des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des titres à revenu fixe. Ce risque est activement géré au moyen de stratégies comme la gestion de la durée, l'analyse de la courbe de rendement, et la sélection des secteurs d'activité et du crédit. Le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt pour la trésorerie et les placements à court terme est réduit en raison de la nature à court terme de ces instruments.

# Régime d'épargne-études Génération

## Notes annexes (non auditées)

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022

(Tous les montants sont en dollars canadiens.)

### 8. Gestion du risque (suite)

#### a) Risque de marché (suite)

##### i) Risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Régime au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance, en date de la période close le 30 septembre 2022 et de l'exercice clos le 31 mars 2021 :

	2022 %	2021 %
Moins de 1 an	1,1	4,4
De 1 an à 3 ans	17,1	14,7
De 3 ans à 5 ans	21,1	16,7
Plus de 5 ans	60,7	64,2
	<b>100,0</b>	100,0

Au 30 septembre 2022, la direction estimait que si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 % (1 % au 31 mars 2022), le portefeuille de placements d'instruments de créance aurait augmenté ou diminué d'environ 38,3 M\$ (41,4 M\$ au 31 mars 2022). Cette variation de 1 % présume un changement parallèle dans la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes. Dans les faits, les résultats de négociation réels différeront.

##### ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite de changements dans les cours du marché, autres que ceux résultant du risque de taux d'intérêt. La catégorie d'actifs la plus touchée par l'autre risque qui compte pour 8,3 % (8,8 % au 31 mars 2022), et les titres de capitaux propres qui comptent pour 8,7 % (9,1 % au 31 mars 2022).

Au 30 septembre 2022, si les prix des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, le montant du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'environ 1 010 411 \$ (1 213 547 \$ au 31 mars 2022). Dans les faits, les résultats de négociation réels différeront.

##### iii) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changement dans les cours des monnaies étrangères. Le Régime détient des FNB cotés sur les marchés canadiens comportant une exposition sous-jacente à des titres américains libellés en dollars américains, lesquels comptent pour 7,4 % du portefeuille au 30 septembre 2022 (7,5 % au 31 mars 2022). La juste valeur du total des placements du Régime aurait augmenté ou diminué d'environ 479 186 \$ au 30 septembre 2022 (546 100 \$ au 31 mars 2021) si le taux de change du dollar américain s'était déprécié ou apprécié de 1 %. Dans les faits, la variation réelle différera de façon significative.

# Régime d'épargne-études Génération

## Notes annexes (non auditées)

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022

(Tous les montants sont en dollars canadiens.)

### 8. Gestion du risque (suite)

#### b) Risque de crédit

Le risque de crédit fait référence à la capacité de l'émetteur de titres de créance de faire les paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le risque lié aux secteurs est fonction de l'exposition aux changements dans un secteur particulier – secteur industriel, commercial ou des services – en raison de la concentration du portefeuille. Le portefeuille du Régime comprend des obligations émises ou garanties par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ainsi que des titres de créance d'institutions financières et de sociétés canadiennes, qui constituent sa plus importante exposition au risque de crédit.

Les titres de créance sont investis conformément aux restrictions et pratiques normales en matière de placement de l'Instruction générale 15 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime concentre ses placements dans les obligations garanties du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux, qui sont considérées par la direction comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit. Tous les titres à revenu fixe du Régime sont exposés au risque de crédit.

Au 30 septembre 2022 et au 31 mars 2022, le risque de crédit du Régime lié aux instruments de créance à long terme s'établissait comme suit :

	30 septembre 2022 %	31 mars 2022 %
Notations des obligations AAA(élevée)/AAA/AA(élevée)/AA(faible)AA/A (élevée)/A	59,55	58,69
BBB/BB/BBB (élevée)	25,84	26,30
	14,61	15,01
	<b>100,00</b>	100,00

Dominion Bond Rating Service est la principale source d'obtention des notes de crédit. Les sources secondaires utilisées comprennent Moody's Investors Service et Standard & Poor's.

#### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations à temps. Afin d'atténuer ce risque, le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et il investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus afin de répondre aux besoins de liquidités attendues. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans le remboursement du capital aux souscripteurs et les PAE. Les autres passifs financiers sont tous exigibles dans un délai d'un mois.

# Régime d'épargne-études Génération

## Notes annexes (non auditées)

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022

(Tous les montants sont en dollars canadiens.)

---

### 9. Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

Le 10 mars 2020, ACGI, La Corporation REÉÉ Global et Sam Bouji, l'unique actionnaire d'ACGI et de La Corporation REÉÉ Global, ont conclu avec la CVMO une entente de règlement (l'« entente », l'« entente de règlement » ou l'« ordonnance »), qui est assujettie à certaines conditions, dont les suivantes :

- i) La Corporation REÉÉ Global entamera le processus de renonciation à son inscription à titre de courtier en régimes de bourses d'études. Elle a consenti à la suspension immédiate de son inscription durant le processus et a remis au personnel un consentement signé à cet effet;
- ii) ACGI a ouvert un compte bancaire en son nom aux fins exclusives du dédommagement des bénéficiaires ayant reçu des paiements insuffisants, comme il est décrit dans l'entente de règlement, qui sera détenu de façon distincte des actifs de ACGI auprès d'une institution financière canadienne dans un compte en fiducie désigné pour les bénéficiaires ayant reçu des paiements insuffisants (le compte à usage particulier);
- iii) M. Bouji a payé la somme de 190 000 \$ à la CVMO relativement aux coûts prévus dans l'entente.

ACGI n'agira pas comme gestionnaire de fonds de placement pour un autre fonds de placement que le Fonds Iman de Global et les régimes de Global (le Régime d'épargne-études Génération et le Régime d'épargne-études Avancé). De plus, il est interdit à ACGI de distribuer des parts des régimes de Global, sous réserve de certaines exceptions précisées dans l'ordonnance.

Jusqu'à ce que La Corporation REÉÉ Global et ACGI aient effectué tous les paiements au compte à usage particulier à la satisfaction du gestionnaire de la CVMO, ACGI ne peut, sans le consentement écrit préalable du personnel :

- i) réduire son capital de quelque façon que ce soit, y compris par le rachat ou l'annulation de ses actions;
- ii) réduire ou rembourser la dette d'un administrateur, d'un dirigeant, d'un associé, d'un actionnaire, d'une société liée ou d'une entreprise associée, ni toute autre dette subordonnée; ou
- iii) effectuer, directement ou indirectement, des paiements sous forme de prêt, d'avance, de prime, de dividende et de remboursement de capital ou de toute autre distribution d'actifs à un administrateur, un dirigeant, un associé, un actionnaire, une société liée ou une entreprise associée.

Sous réserve des lois applicables aux biens non réclamés, si ACGI, bien qu'elle ait pris toutes les mesures raisonnables pour y arriver, n'a pas réussi à localiser un ou plusieurs bénéficiaires ayant reçu des paiements insuffisants cinq ans après la date de l'ordonnance, le total des montants dus à ces bénéficiaires sera versé à l'organisme Passeport pour ma réussite.